

## Objectif

Le présent document contient des informations clés concernant ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Dénomination du produit :	Global Sport
Nom de l'initiateur :	DNCA Finance
ISIN :	LU2595412128
Site Internet de l'initiateur :	www.dnca-investments.com
Téléphone :	Pour de plus amples informations, appelez le +33158625500

Ce Produit est géré par DNCA Finance, agréée en France sous le n° GP00030 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers. Ce Produit est autorisé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion : [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).  
Date de production du Document d'informations clés : 05/08/2024.

## En quoi consiste ce produit ?

### TYPE

Ce Produit est un compartiment de la SICAV DNCA Invest, société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois qualifiée d'OPCVM au sens de la directive 2009/65/CE.

### DURÉE

Le Produit est constitué pour une durée illimitée et sa liquidation doit être décidée par le Conseil d'administration.

### OBJECTIFS

L'objectif d'investissement du Produit est de fournir une performance sur une période d'investissement minimum recommandée de 5 ans, et de bénéficier de l'évolution sur les marchés d'actions mondiaux (pays émergents inclus) des sociétés dont la croissance est liée au sport. Les actions sont sélectionnées sur la base de leur positionnement stratégique, de leurs perspectives de croissance et de leur performance financière. Parallèlement, le Produit respecte une approche d'investissement socialement responsable (« ISR ») en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») dans l'analyse fondamentale, l'objectif de score ESG du portefeuille et la gestion responsable (vote et engagement).

La stratégie d'investissement est basée sur un style de gestion active et discrétionnaire. Le Produit promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du SFDR.

Le Produit investit au moins 75 % de son actif net dans des titres de participation cotés dans le monde entier, émis par des entreprises considérées par la Société de gestion comme profitant de leur position de leader mondial ou local sur leur marché respectif, et opérant dans le thème du sport : cela inclut, en particulier mais pas seulement, l'activewear, les équipements sportifs, les infrastructures sportives, la santé & le bien-être, les événements sportifs (y compris leur organisation, la radiodiffusion, le service de billetterie et les services dans les stades), les équipes sportives et l'e-sport (c'est-à-dire la compétition sportive professionnelle ayant recours aux jeux vidéo). Ces leaders mondiaux et locaux sont identifiés selon, entre autres, leurs parts de marché, leur positionnement sur le marché et leur avantage technologique.

La Société de gestion met en œuvre une stratégie de gestion active basée sur la conviction en utilisant (1) une approche de type « Quality GARP » (Quality Growth at a Reasonable Price) (définie comme une stratégie d'investissement de sélection d'actions qui cherche à combiner les principes à la fois de l'investissement de croissance, c'est-à-dire chercher des entreprises recelant un fort potentiel de croissance, et un prix raisonnable, c'est-à-dire chercher des actions recelant un potentiel de hausse par rapport à ce potentiel de croissance).

Dans ce contexte, le Produit met en œuvre une gestion active basée sur la conviction et une approche ISR. Ainsi, le processus d'investissement et la sélection d'actions et d'obligations qui en découle tiennent compte d'une notation interne relative à la responsabilité et à la durabilité des entreprises, sur la base d'une analyse extra-financière réalisée au moyen d'un modèle de notation exclusif (ABA, Above & Beyond Analysis) développé en interne par la Société de gestion. Ce modèle est centré sur les piliers tels que détaillés ci-dessous (i) responsabilité d'entreprise, (ii) transition durable, (iii) controverses et (iv) dialogue et engagement avec les émetteurs. La société de gestion utilise une approche propriétaire d'analyse ESG avec la méthode « best in universe ». Il existe un risque que ces données soient incorrectes, insuffisantes ou manquantes. Le Produit peut présenter un biais sectoriel. Le Produit procède à une analyse extra-financière sur au moins 90 % de ses titres, tout en excluant 20 % des émetteurs les moins performants de son univers d'investissement. Le processus d'investissement se fonde sur la sélection de l'univers d'investissement en combinant une approche financière et extra-financière en deux étapes : (i) la sélection des émetteurs selon l'approche financière et (ii) l'exclusion des émetteurs présentant un profil de risque élevé en termes de responsabilité d'entreprise ou exposés à des controverses majeures. Des informations supplémentaires relatives à la stratégie ISR sont disponibles dans le prospectus du Produit.

Le Produit peut également être exposé de 75 % à 105 % dans des actions et autres droits similaires attachés à la détention de ces actions, sans contrainte géographique. Les petites capitalisations (capitalisations boursières inférieures à 1 milliard d'euros) ne peuvent excéder 20 % de ses actifs nets. Le Produit peut être exposé à des actions d'émetteurs ayant leur siège social ou cotés dans des pays émergents jusqu'à 50 % de ses actifs nets. Jusqu'à 25 % de ses actifs nets, le Produit peut également être exposé à des titres à revenu fixe, des instruments du marché monétaire ou des dépôts et/ou à d'autres instruments financiers (au sens de l'article 41 (2) a) de la Loi) jusqu'à 10 % de ses actifs nets. Jusqu'à 20 % de ses actifs nets, le Produit peut également investir dans des Actions appelées « Actions A » émises par des entreprises ayant leur siège social en RPC par le biais du programme Shanghai-Hong Kong Stock Connect et/ou du programme Shenzhen-Hong Kong Stock Connect, ou via le RQFII/QFII.

Le Produit peut être exposé à toutes les devises autres que l'euro, portant le risque de change à 105 % maximum de ses actifs nets. L'exposition à des devises autres que la devise de référence peut être couverte vis-à-vis de la devise de référence afin de modérer le risque de change.

Le Produit peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des parts et/ou actions d'OPCVM et/ou d'autres OPC et/ou de FIA réglementés ouverts aux investisseurs non professionnels et/ou d'ETF. Afin d'atteindre l'objectif d'investissement, le Produit peut également investir dans des actions ou des instruments financiers dérivés liés ainsi que dans des obligations convertibles, des warrants et des droits pouvant intégrer des dérivés, dans le but de couvrir ou d'augmenter le risque actions et le risque de change sans rechercher une surexposition.

Le Produit est géré activement. Cela signifie que la Société de gestion prend ses décisions d'investissement dans le but de réaliser l'objectif d'investissement du Produit ; ces décisions peuvent inclure des décisions relatives à la sélection d'actifs et au niveau global d'exposition au marché. L'univers d'investissement du Produit est limité par les composants de l'indice de référence, mais le Produit peut prendre des

positions dont les pondérations divergent de cet indice. Le Produit peut s'écarter sensiblement ou totalement de l'indice de référence. L'indice de référence ne vise pas à être cohérent avec les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Produit. Il s'agit d'une action de distribution.

## INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le Produit est destiné aux investisseurs particuliers qui n'ont pas de connaissances financières ou d'expérience du secteur financier. Le Produit est destiné aux investisseurs qui sont en mesure de supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital.

## AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est BNP Paribas, Luxembourg Branch.

Le prospectus complet et le dernier document d'information clé, ainsi que le dernier rapport annuel, sont disponibles sur le site internet [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com) ou directement auprès de l'initiateur : DNCA Finance au 19 Place Vendôme 75001 Paris.

La VNI est disponible sur le site Internet : [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible



L'indicateur de risque présuppose que vous conserverez le produit pendant 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Les risques essentiels du Produit résident dans la possibilité de dépréciation des titres dans lesquels il est investi.

Risque le plus élevé

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Elle évalue les pertes potentielles de rendement à venir à un niveau moyen, et il se pourrait que de mauvaises conditions de marché aient une incidence sur notre capacité à vous payer.

Autres risques importants pour le Produit et susceptibles d'entraîner une baisse de la valeur liquidative auxquels l'indicateur accorde trop peu d'importance : le risque opérationnel.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et un proxy approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Le montant qui vous obtiendrez dépendra de l'évolution des marchés et de la durée pendant laquelle vous détiendrez le Produit.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement	5 années EUR 10 000		
		<b>S'vous sortez après 1 an</b>	<b>S'vous sortez après 5 ans</b>

#### SCÉNARIOS

Minimum	Aucun rendement minimal n'est garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	6580 EUR -34.2%	1570 EUR -31.0%
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	7460 EUR -25.4%	8190 EUR -3.9%
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	10520 EUR 5.2%	13080 EUR 5.5%
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	14280 EUR 42.8%	18030 EUR 12.5%

- Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans le proxy puis le Produit entre août 2021 et juin 2024
- Le scénario modéré s'est produit pour un investissement dans le proxy entre août 2017 et août 2022
- Le scénario favorable s'est produit pour un investissement dans le proxy entre juin 2016 et juin 2021

## Que se passe-t-il si DNCA Finance n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts, distincte de DNCA Finance. En cas de défaillance de DNCA Finance, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

**Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.**

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis.

Investissement de EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 années
<b>Coûts totaux</b>	335 EUR	1146 EUR
<b>Incidence des coûts annuels (*)</b>	3.4%	1.8% chaque année

\* L'impact annuel des coûts montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.3% avant déduction des coûts et 5.5% après déduction des coûts.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Ces chiffres comprennent la commission de distribution maximale qui se monte à 100 % des coûts. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Droits d'entrée	Jusqu'à 2.00% du montant que vous versez en souscrivant à cet investissement. Il s'agit du maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel.	Jusqu'à 200 EUR
Frais de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit.	Néant

### Coûts récurrents prélevés chaque année

Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	1.21% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'an dernier.	121 EUR
Coûts de transaction	0.14% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts supportés lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du Produit. Le montant effectif peut varier en fonction des volumes achetés et vendus.	14 EUR

### Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions

Commissions de performance	20,00 % de la performance positive nette de frais au-delà de l'indice MSCI All Countries World Net Return. Le montant réel sera fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	EURO
----------------------------	--	------

## Combien de temps dois-je conserver l'investissement et puis-je retirer mon argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée : 5 ans.

Les actionnaires peuvent demander le rachat de leurs actions chaque jour de calcul et de publication de la VNI avant 12h00 (heure de Luxembourg).

La période de détention recommandée a été choisie en fonction de la classe d'actifs, de la stratégie d'investissement et du profil de risque du Produit, afin de lui permettre d'atteindre son objectif d'investissement tout en minimisant le risque de perte.

Vous pouvez obtenir le remboursement de tout ou partie de votre investissement à tout moment avant la fin de la période de détention recommandée, ou le conserver plus longtemps. Aucune pénalité n'est appliquée en cas de désinvestissement anticipé. Toutefois, si vous demandez le remboursement avant la fin de la période de détention recommandée, il se peut que vous receviez moins que prévu.

Le Produit dispose d'un système de plafonnement des rachats appelé « Gates » décrit dans le prospectus.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamations concernant le Produit, vous pouvez envoyer une demande écrite avec une description du problème soit par e-mail à l'adresse [dnca@dnca-investments.com](mailto:dnca@dnca-investments.com), soit par courrier à l'adresse suivante : DNCA Finance, 19 Place Vendôme, 75001 Paris.

## Autres informations pertinentes

Le Produit promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »).

Le prospectus du Produit et le dernier document d'informations clés, ainsi que le dernier rapport annuel et les informations sur les performances passées, peuvent être obtenus gratuitement sur le site Internet de l'initiateur : [www.dnca-investments.com](http://www.dnca-investments.com).

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unités de compte dans un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, des informations complémentaires sur ce contrat, telles que les frais du contrat, qui ne sont pas inclus dans les frais indiqués dans ce document, la personne à contacter en cas de sinistre et ce qui se passe en cas de défaillance de la compagnie d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat, qui doit être fourni par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.